

SEANCE DU 11 JUILLET 2022

Absents :

Mme Anne-Marie RENARD, excusée
M. Philippe HELFTER, excusé

Secrétaire de séance : M. Valentin KLEIN

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire présente à l'assemblée M. Alexandre TERRADE, adjoint technique, nouvellement embauché depuis le 1^{er} juillet 2022.

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet à l'approbation des conseillers municipaux les délibérations de la séance du 13 juin 2022.

Aucune objection n'ayant été formulée, le Maire passe à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de la Commission Vivre Ensemble
2. Modalités de gestion du Club-House par la commune
3. Demande d'aide financière
4. Délégation de signature expresse pour une déclaration préalable
5. Autorisation de sortie Rue Principale pour un projet de construction
6. Regroupement Pédagogique Intercommunal : étude pour la mise en place d'une convention financière
7. Plan Local d'Urbanisme – étude du rapport de la DDT
8. Etude du devis pour le projet d'aménagement de la future zone I AU dans le cadre de l'étude du PLU
9. Informations de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein
10. Divers

1. RAPPORT DE LA COMMISSION VIVRE ENSEMBLE

Mme MAGRIT présente le rapport de la Commission qui s'est tenue le 17 juin 2022 :

Préparation du repas de Noël des Séniors

Il a été évoqué l'éventualité de proposer un repas à thème. Cependant, qui dit repas à thème, ne dit pas forcément « repas de Noël », à moins d'appeler ce repas : Repas des Séniors.

La question suivante s'est donc présentée à la commission : restons-nous sur une journée Repas de Noël des Séniors, ou serait-il envisageable de décaler cette journée à une autre période de l'année, ce qui laisserait davantage de choix pour le menu et un peu plus d'originalité.

Le repas de 2022, ayant été programmé le 27 novembre, la commission propose de rester pour le moment sur l'ancienne formule.

Les membres de la commission ont donc relevé quelques noms de traiteurs à solliciter pour des devis :

- La Cour des Moineaux à Westhouse
- Mets et Petits Plats à Westhouse
- David Gittinger à Westhouse
- La Terrine à Dorlisheim
- Hervé Hert

Concernant l'animation, quelques idées à explorer :

- Petit spectacle avec des enfants de l'école
- Spectacle d'hypnose
- Mettre en scène l'équipe municipale,
- Oliversong
- Faire intervenir un ou deux comiques,
- Une petite pièce de théâtre par l'association Project'III
- Théâtre Les Scouts.....

Monsieur le Maire informe qu'à sa demande, M. Philippe KAISER a également donné son accord pour faire une petite animation avec son orgue de Barbarie.

Les membres de la commission évoquent comme « plan B » l'achat d'un colis en lieu et place du repas, au cas où la crise sanitaire devait évoluer défavorablement.

2. MODALITES DE GESTION DU CLUB-HOUSE PAR LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la dernière réunion, il a informé du transfert de gestion du Club-House de l'ESWU à la commune à compter du 15 juillet 2022. De ce fait, il convient de mettre en place de nouvelles conditions de gestion des locations, ainsi que des tarifs s'y rapportant.

Vu l'avis de la Commission Vivre Ensemble - Vie Associative du 1^{er} juillet 2022,

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité :

- de prendre en charge la gestion des locations du Club-House à compter du 15 juillet 2022
- d'autoriser le Maire à établir le contrat de location entre la commune en tant que bailleur et le locataire
- de fixer les tarifs d'utilisation comme suit :

Location du week-end pour habitants UTTENHEIM	150 €
Location du week-end pour particuliers, associations ou entreprises extérieurs	250 €
Location du réveillon du Nouvel An	400 €
Location d'une journée pour habitants UTTENHEIM	80 €
Location d'une journée pour particuliers, associations ou entreprises extérieurs	130 €
Frais de chauffage pour toutes locations du 1 ^{er} octobre au 31 mars	50 €
Caution	700 €
Forfait pour perte de clés	380 €
Forfait pour défaut de nettoyage	100 €
Forfait pour non-évacuation des déchets et non-triage des ordures selon bennes de recyclage disponibles	100 €
Forfait pour déclenchement intempestif de l'alarme	50 €
Forfait en cas d'annulation par le locataire dans le mois précédent la location	50 % du prix de la location
Consommation d'électricité	0,30 € / Kw

- d'accorder la location gratuite pour les associations locales de la commune lors de leurs manifestations.

3. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

En raison du caractère particulier et pour des raisons de confidentialité, Monsieur le Maire demande le huit clos pour ce point.

Il fait part de la demande d'aide financière d'une assistante sociale de la Ligue contre le Cancer dans le cadre de l'accompagnement social d'une habitante de la commune rencontrant des difficultés financières suite à sa baisse de revenus due à sa pathologie, et dans l'attente du versement de certaines allocations qui ne se feraient qu'en septembre, au vu de la lenteur administrative de certaines institutions. Malgré une demande de justificatifs des dépenses et ressources du foyer permettant d'évaluer la situation financière, aucun document n'a été produit.

S'agissant d'un problème temporaire de trésorerie, et ayant confirmation de l'accord du versement de certaines allocations correspondant à sa situation sociale et médicale, le Conseil Municipal estimant dans les différents échanges qu'un aménagement financier auprès de son organisme bancaire peut être trouvé temporairement par la personne, mais demande au Maire de leur en faire part en fonction de l'évolution du dossier.

4. DELEGATION DE SIGNATURE EXPRESSE POUR UNE DECLARATION PREALABLE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal un projet de réfection des façades et modification d'ouverture de la maison sise 14 rue Haute faisant l'objet d'une déclaration préalable déposée par M. et Mme Olivier FASSEL, qui nécessite une délégation de signature expresse pour délivrer l'autorisation s'y rapportant, vu qu'il a un lien de parenté avec le demandeur.

Monsieur le Maire, ayant quitté la salle, sous la présidence de Madame Violaine MAGRIT, Adjointe au Maire,

Vu la déclaration préalable pour la réhabilitation de la maison sise 14 rue Haute qui a été déposée par M. et Mme Olivier FASSEL à l'ATIP en charge de l'instruction des dossiers d'urbanisme,

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité :

- de donner délégation de signature à M. Hubert STRUB, Adjoint au Maire, pour les pièces afférentes à la déclaration préalable déposée par M. et Mme Olivier FASSEL, ayant pour objet la réfection des façades et la modification d'ouverture de la maison sise 14 rue Haute.

5. AUTORISATION DE SORTIE RUE PRINCIPALE POUR UN PROJET DE CONSTRUCTION

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la demande de permis d'aménager déposée par M. Jean-Pierre FRITSCH, le Centre d'Entretien et d'Intervention d'Erstein émet un avis favorable concernant l'accès direct sur la Rue Principale (RD 613), pour desservir les 2 lots du projet de construction, en stipulant que les eaux pluviales de l'allée devront être recueillies sur la propriété pour être captées dans un puits perdu, et non rejetées dans le réseau d'assainissement. Elles ne pourront en aucun cas être déversées sur le domaine public.

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité :

- de donner l'autorisation de passage aux futurs riverains pour un accès direct sur la Rue Principale

6. REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL : ETUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION FINANCIERE

Monsieur le Maire informe, après avoir fait l'historique du Regroupement Pédagogique Intercommunal pour lequel une convention a été rédigée, et vu la répartition des classes entre les communes depuis 2018, soit 3 classes à Uttenheim, et 1 classe à Bolsenheim, qu'un état financier a été réalisé sur le surcoût du fonctionnement pour notre commune au cours d'une année civile (frais d'électricité et chauffage, d'eau, de téléphone, nettoyage des locaux, maintenance des photocopieurs, etc...). Il donne lecture d'un projet de courrier qu'il souhaite adresser à la Mairie de Bolsenheim, afin de proposer une rencontre avec les commissions scolaires, dans le but d'harmoniser la situation de manière équitable entre les 2 communes. Le Conseil Municipal émet un avis favorable, estimant qu'une commune n'a pas à supporter des frais supérieurs dus à la répartition des classes.

7. PLAN LOCAL D'URBANISME – ETUDE DU RAPPORT DE LA DDT

Suite à la 2^{ème} réunion des Personnes Publiques Associées qui a eu lieu le 10 juin dans le cadre de la révision du PLU, le Maire évoque certains points du rapport de la DDT, et reverra avec le Bureau d'Etudes pour en étudier les détails.

8. ETUDE DU DEVIS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LA FUTURE ZONE I AU DANS LE CADRE DE L'ETUDE DU PLU

Monsieur le Maire informe le Conseil que lors de la réunion des Personnes Publiques Associées, il a été demandé qu'un schéma de l'aménagement et de l'organisation de la future zone I AU soit proposé.

Le Conseil Municipal

DECIDE, à l'unanimité :

- de donner son accord pour la réalisation des esquisses d'aménagement dans le cadre des études préliminaires relatives à l'aménagement de la future zone I AU
- d'ouvrir les crédits pour un montant de 5 000 € TTC

9. INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Le Maire donne quelques informations sur les points évoqués lors du dernier Conseil Communautaire.

10. DIVERS

1. Monsieur le Maire fait part du transfert à la DGFIP de la gestion de la taxe d'aménagement. Il en résultera un retard dans la perception des recettes pour les collectivités locales, du au décalage de la taxe d'exigibilité à l'achèvement des travaux, et non de l'autorisation d'urbanisme comme au préalable.

2. Le Maire informe de la vente de 2 terrains de construction dans la Rue du Château.

3. Dans le cadre d'un éventuel classement des espèces « fouine, renard, pie bavarde, corbeaux freux et corneille noire » comme susceptibles d'occasionner des dégâts, le Maire fait part de la demande de la DDT pour une enquête sur la présence de ces espèces au sein des communes.

4. Suite au courrier de la Mairie de Bolsenheim, Mme BOEHLER participera à leur jury des maisons fleuries le 5 août. M. Hubert STRUB en profite pour rappeler le passage du jury pour notre commune vendredi 22 juillet, et la soirée « tartes flambées » à l'issue de la tournée.

5. Mme BOEHLER informe qu'elle a été sollicitée pour des problèmes de ronces et hautes herbes qui débordent d'un terrain Rue du Château. Le propriétaire en sera informé.

6. M. KLEIN fait part de réclamations sur la dégradation de la chaussée Rue Principale suite aux travaux du SDEA.

Monsieur le Maire clôt la séance à 22H15.